



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{QUATRE VINGT QUATORZE}, le 26 FEVRIER à
le Conseil municipal de la Commune de BRENNULIS 20H30
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de Mr OLIVIER HERRY, Maire Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

SIMIF : demandes d'adhésion Date de convocation du Conseil municipal : 21.02.94

et de retrait

PRÉSENTS : MM. TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX A L'EXCEPTION
DE :

ABSENTS : MM. DERRIEN Y. CORRE Y. REEB M. LE BORGNE N.

M. Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal,

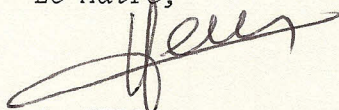
VU la délibération du comité du Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique
du finistère (SIMIF) en date du 04 novembre 1993 émettant un avis favorable
aux demandes d'adhésion au Syndicat des communes de : BOTMEUR, LE DRENEC,
LE TREVOUX, LOCQUIREC, LOQUEFFRET, SAINT EVARZEC, et SIBIRIL ainsi qu'à
la demande de retrait du syndicat de la Commune de BANNALEC ;

VU les articles L. 163-15 et L 163-16 du Code des Communes :

DONNE, à l'unanimité, un avis favorable au sujet de ces demandes.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


O. HERRY.

